Société Coopérative d'Intérêt Collectif de Rivière et de Développement Durable de la Vallée du Las Toulon – le Revest - Var

Annexes et compléments d'informations sur www.valdas.net/

Conférence de présentation du projet le 17/02/02

Maison des Comoni - Le Revest-les-Eaux - Var

a) les objectifs :

La rivière c'est un capital développement pour la ville en termes d'environnement, mais c'est aussi un facteur de risque. Pour construire un développement durable il est mis en œuvre un projet collectif qui a pour objectif de reconstituer un tissu de vie anthropique en adéquation avec les réalités naturelles. C'est la conservation de l'environnement et du patrimoine par l'exploitation raisonnée des ressources naturelles mais aussi la mise en œuvre d'actions de préservation des risques de crues. C'est une prise en compte, au quotidien, du long terme.

C'est la création de la **Société Coopérative d'Intérêt Collectif de Rivière et de Développement Durable de la Vallée du Las**. C'est une nouvelle forme étendue d'association par son fonctionnement démocratique. Mais la grosse différence c'est que c'est une société anonyme dont **l'objectif est de produire des richesses et de développer de l'emploi dans l'intérêt des habitants de la vallée du Las**. Chaque propriétaire, riverain, association ou collectivité peut disposer de parts dans la société. L'apport peut être financier, matériel ou de toute autre nature qui assurera de la valeur ajoutée à l'entreprise. L'objectif est de mettre en œuvre différentes actions qui assureront l'entretien quotidien de la rivière et de ses bassins versants ainsi que la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et urbain du site. C'est une action volontariste. La clef du développement passe par la reconquête et par l'exploitation des terrains laissés à l'abandon sur les bassins versants du Las. C'est une mise en valeur de notre patrimoine et une exploitation raisonnée des ressources naturelles dans le cadre d'une démarche de qualité d'eco-développement.

C'est la création d'un label d'origine contrôlé de la vallée du Las. Cette initiative fédère l'ensemble de la population du gamin des HLM du Guynemer (Z.E.P) au retraité Revestois (banlieue aisée de Toulon).

Cette initiative s'oriente autour de 3 axes :

-Restanque.org: **le développement d'activités agricoles biologiques** se concrétise sur les bassins versants par une reconquête des restanques et des plaines alluviales (production oléicole, vergers, potager...). Cette partie du programme vise à réduire l'érosion des terres dans le cadre d'une utilisation rationnelle de l'eau. Comme le faisaient les anciens ! Le retraitement des déchets végétaux est organisé. Les cultures sont mises en œuvre par les salariés de la SCIC avec le concours des structures des quartiers (foyers des anciens, associations de jeunes...) et les propriétaires. Les récoltes sont réparties entre les différents protagonistes. Une partie des produits est vendue dans les commerces de proximité de la vallée et sur le marché. D'autres activités agricoles artisanales traditionnelles seront mises en œuvre en fonction des volontés (production de miel, d'huile de Cade, de charbon de bois, ...). La SCIC est avant tout une coopérative d'initiative locale. En parallèle du projet agricole et en concertation avec ce dernier, il est mis en œuvre **VIGIE-CRUE**. C'est un dispositif de communication et de surveillance des bassins versants par les biais d'observateurs humains et électroniques.

- Eco-Tourisme : L'accessibilité du public aux sites de nature est une étape de la prise de conscience collective de la problématique environnementale dans le cadre d'une démarche éducative. **C'est la mise en œuvre d'équipements collectifs intégrés**. Les bases de cet axe de développement ont été jetées par un groupe de personnes du quartier qui a proposé de créer une "coulée verte". C'est un parcours qui, partant du Jonquet, va rejoindre le Revest. Ce sentier qui longe la ripicylve permet, aussi, de découvrir le riche patrimoine historique de la vallée. Béal, moulins et grottes sont autant de sites qui présentent un intérêt culturel et touristique notoire. Toulon est la seule grande ville de France à disposer de cavités souterraines d'importance. St Antoine avec ses 112 m de profondeur et la Baume (ex fougassière) avec son développement de 1 KM. C'est une des premières grottes de France a avoir été aménagée en 1732, dans le cadre de travaux pour son captage... Les galeries conduisent les visiteurs à une rivière qui s'explore en bateau ! (tout ça, au cœur de Toulon sous le quartier des 4 Chemins). **Cette cavité,** au prix de quelques travaux, **sera ouverte au public dans le cadre de visites touristiques**.

A l'amont, un accueil et un encadrement de qualité sont assurés au sein **du gîte du domaine de la Touravelle**. Ce site est avant tout ouvert aux habitants de la vallée en tant qu'espace de nature et d'éducation. C'est la base de bivouac et la **ferme pédagogique** des centres aérés du Las.

C'est FESTI-SOURCES :, le festival de l'eau, des sources et de la rivière. Il se déroule du Revest à Lagoubran, au fil du Las. C'est un événement annuel qui fédère la population locale et touristique autour du thème de l'eau. C'est un spectacle son et lumières sur la retenue Dardennes. C'est un festival de films sur l'environnement. C'est un colloque scientifique et une série d'événements qui ont pour objectifs de communiquer au sujet du Las et de faire prendre conscience de l'existence de la rivière et de ses enjeux. C'est une source de revenus pour la SCIC et pour les commerçants... Annexes et compléments sur www.valdas.net/

b) les finalités :

Rétablir l'équilibre entre activité économique, conservation de l'environnement naturel et patrimonial, et préservation des risques naturels et industriels, tel est l'enjeu dans la vallée du Las. Cette problématique ne peut être mise en œuvre que dans le cadre d'initiatives collectives. C'est le cas, avec la création du contrat de baie, de la coulée verte, du contrat de ville et de différents dispositifs publics d'envergure.

Il manque une réelle action de proximité. Quelque chose qui implique les gens dans leur quotidien, de façon à ce que chacun prenne conscience de l'importance de la solidarité quand il s'agit de rivière. C'est ce que va mettre en œuvre la SCIC de la vallée du Las. Annexes et compléments sur www.valdas.net/

c) la genèse du projet :

L'homme s'est établi sur le bord du Las, il y a 5000 ans. C'est le début de la colonisation humaine des rives du cours d'eau qui, aujourd'hui, relie le Revest à Toulon.

Les traces les plus anciennes de présence humaine ont été retrouvées sur le Mont Faron. Sur les pentes proches de la tour de l'Ubac, dans la grotte du même nom et dans celle du trou du Duc, une crypte, du matériel funéraire et des crânes sont découverts en 1946. C'est l'***homo telonensis***. Il a connu la vallée de Dardennes originelle. Qu'est ce qui a poussé l'homme à investir ces lieux ? Les pentes de cette colline calcaire aride semblent hostiles. Mais à quelques centaines de mètres de là, deux sources pérennes, issues de grottes, St Antoine et la Fougassière alimentent le cours du Las.

Ce sont ces eaux qui ont fixé l'homme en ces lieux. C'est, par la suite, la principale raison de l'installation des Romains qui cherchaient une eau de qualité pour créer une teinturerie. Ce que l'on sait maintenant c'est que le nom de TOULON vient de TELO, le dieu celte des eaux. Toulon est un hydronyme (nom propre attribué à un lieu caractérisé par la présence permanente ou temporaire d'eau : ruisseau, rivière, source, fontaine, lac etc.).

Les sources toulonnaises ne sont pas les seules à alimenter le Las. Il faut faire 7 km vers l'amont pour trouver l'origine du débit principal du fleuve. Quand regarde en direction des montagnes, on va vers l'amont, dans le sens contraire au courant de la rivière (pour l'aval, c'est le contraire).

Au pied du promontoire qui a permis aux Comoni de s'installer et qui deviendra le Revest-les-Eaux, cinq sources pérennes (la grande Foux, la petite Foux, le Rabas, le Rerabas et le Figuier) déversent leurs eaux qui vont se marier avec la grande bleue.

Cette eau, d'origine souterraine, bénie des dieux celtes, romains, ligures et chrétiens a permis à une montagne d'accoucher d'une ville. Le Revest et Toulon ont grandi au lait maternel hydrique ! En Provence ne dit-on pas "la Maïre" pour parler de la source d'alimentation principale d'un village ?

C'est dans la vallée de Dardennes, qu'au cours des siècles, l'activité humaine s'est développée. La première zone industrielle locale s'est établie par la construction du "Béal" (petit canal d'irrigation construit vers le X^{éme} siècle). Ce dernier a permis aux moulins et à diverses industries de se développer. Les restanques ou terrasses (comme disent les Parisiens) constituent, le garde-manger de proximité des autochtones.

En 1680, c'est l'aménagement du port militaire de Toulon par Vauban. Le Las est un mal, il obstrue la rade. A Toulon, c'est du sérieux, ce n'est pas comme à Marseille où une sardine a bouché le port. Là, ce sont les sédiments et les différents matériaux et végétaux transportés par les flots qui gênent les déplacements des navires de la Royale. Il est tout simplement décidé de déplacer le lit de la rivière plus à l'Ouest et ainsi de créer ce que l'on appelle encore, aujourd'hui la Rivière Neuve (et elle l'est encore car 322 ans, pour la nature, c'est un saut de puce...).

En 1913, c'est la fin d'une partie de l'industrie locale de la vallée du Las. La vapeur remplace la force motrice de l'eau. Mais, c'est surtout la construction de la retenue de Dardennes qui noie la Foux et ses petites sœurs.

Le XX^{ème} siècle, c'est l'époque de l'urbanisation galopante. C'est le temps du bétonnage des berges, de la couverture d'une partie de la Rivière Neuve par une voie rapide et de multiples aménagements.

À ce jour, sur les bassins versants, les terrains ravagés par les incendies poursuivent leur érosion, les restanques s'écroulent, la bergerie de la Touravelle n'en finit pas de se délabrer. Le cours du Las est encombré d'arbres et de détritus qui attendent la prochaine crue pour se rendre à la mer. Les agriculteurs et jardiniers qui ont entretenus le cours, pendant des années, sont partis. Des citadins ont racheté les propriétés. Il leur manque cette conscience de la nature et ils laissent leurs terres en friche. Le Las est une rivière privée. Le cours et les rives sont non domaniaux. Les pouvoirs publics ne peuvent intervenir qu'en cas de problème dans le cadre d'un arrêté jusqu'à ce que soit mis en place le contrat de baie.

Les gamins du quartier du Jonquet arpentent le cours asséché de la rivière et jouent avec les éléments divers et variés trouvés ça et là. Un adulte trouve le site pratique pour y déverser ses huiles de vidange. Sous la partie couverte de la rivière neuve, les égouts percés fournissent aux anguilles quelques vitamines nécessaires à leur développement... La liste est encore longue... 5000 ans de présence humaine sur un site, ça a un coût... Face à ce constat, un groupe de riverains et de défenseurs de l'environnement, qui travaillent sur le site depuis de nombreuses années, ont décidé de se mobiliser afin de fédérer les énergies publiques et privées. C'est un regard sur ce que nous laissent les anciens. Mais c'est surtout une réflexion sur ce que nous allons transmettre aux futures générations.

(voir : www.valdas.net/)

d) les dimensions de la solidarité :

La rivière, c'est le trait d'union entre les différents habitants de la vallée du Las. C'est l'eau qui relie les personnes de l'amont à l'aval (des quartiers résidentiels bourgeois aux ZEP). Face aux risques naturels, face au besoin vital de conserver le patrimoine naturel et historique, face au problème des banlieues, seul, la solidarité peut répondre à la problématique des bassins versants du Las.

La dimension solidarité passe par la création de la SCIC de la vallée du Las. C'est une société coopérative anonyme dont les parts sont réparties de manière équitable entre les propriétaires et investisseurs privés, les collectivités, les associations et les salariées (Voir annexe paragraphe G). Les apports en capital, se font sous différentes formes (en numéraire, en nature ou en travail…). Cette spécificité assure la possibilité de participation de l'ensemble des personnes concernées quelles que soient leurs situations.

Une partie, des différentes productions, est distribuée aux coopérateurs. Le reste est vendu. Les bénéfices sont réinvestis dans l'intérêt collectif.

La spécificité de l'initiative, liée à ce cours d'eau typiquement méditerranéen, permet d'envisager une exportation vers avec d'autres vallées qui connaissent la même problématique.

(voir : www.valdas.net/)

e) Les facteurs du succès :

La loi sur l'eau, le plan de prévention des risques naturels, la loi sur la solidarité et la politique de la ville sont les artifices réglementaires qui favorisent la mise en œuvre des investigations.

Les études et les expertises préalables constituent une des clefs du succès du projet (voir document phase diagnostic page 08).

La mobilisation de l'ensemble des personnes et institutions par une politique de communication de proximité assure l'information de tous sur la démarche entamée. Une série de conférences et de réunions d'informations par secteurs permettra de constituer un réseau solidaire.

L'implication de chacun, en tant qu'actionnaire, favorisera la participation des personnes au développement de la société.

f) L'équipe dirigeante et technique animant le projet :

Philippe MAUREL, instigateur de l'initiative, s'est mis en disponibilité de ses différentes responsabilités professionnelles et associatives pour mettre au point et mener à bien l'actuel projet. **Prix national DEFI-JEUNES 95, lauréat de la Fondation Générale des Eaux 96** pour la mise en place du programme SPELE-EAU de 1993 à 2000. Ce projet a consisté à déterminer l'origine souterraine des eaux du Las. Des animations pédagogiques orientées sur la connaissance des eaux et du milieu souterrain ont vu la réalisation de 10 000 journées/enfants. Le dispositif a permis de créer 3 emplois. Le film qui rend compte de l'initiative, **" l'eau de là ", a été primé dans 4 compétitions internationales**.

Dalila KENDI, assistante sociale, propriétaire d'un terrain riverain du Las,

Josette MATTEOLI, institutrice dans un IME, riverain du Las,

Catherine GENEST, orthophoniste passionnée d'agriculture biologique,
Karine VICIANA, hydrobiologiste, Directrice adjointe de la Maison Régionale de l'EAU,
Maya GUIDICCELLI, hydrobiologiste, Directrice pédagogique de la Maison Régionale de l'EAU,
Jean-Pierre LUCOT, instituteur dans une école riveraine du Las,
Akila AGGOUNE, cuisinière en disponibilité,
Christian MAUREL, artisan en voie de reconversion, propriétaire d'un terrain riverain du Las,
Georges OLIVARI, hydrobiologiste, Directeur de la Maison Régionale de l'EAU,
Thierry LAMARQUE, spéléologue, travaillant pour SPELE-H_2O, association qui a mis en œuvre le projet SPELE-EAU,
Alain MATTEOLI, ex-responsable de coopérative, riverain du Las,
Paul COURBON, ingénieur topographe retraité,

Ces différentes personnes sont les membres fondateurs d'H_2O-Développement, association 1901, qui sera transformée en SCIC de la vallée du Las. Un comité de soutien est créé. Il sera renforcé l'occasion des réunions et conférences de présentation du projet.

g) les partenariats envisagés :

Voir document joint : voir document page O9

h) Les aspects démocratiques de la gestion du projet et de la structure porteuse :

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif de rivière et de développement durable de la vallée du Las, c'est une nouvelle forme étendue d'association par son fonctionnement démocratique. Mais la grosse différence c'est que c'est une société anonyme dont l'objectif est de produire des richesses et de développer de l'emploi dans l'intérêt des habitants de la vallée du Las. Chaque propriétaire, riverain, association ou collectivité peut disposer de parts dans la société. L'apport peut être financier, matériel ou de toute autre nature qui assurera de la valeur ajoutée à l'entreprise.

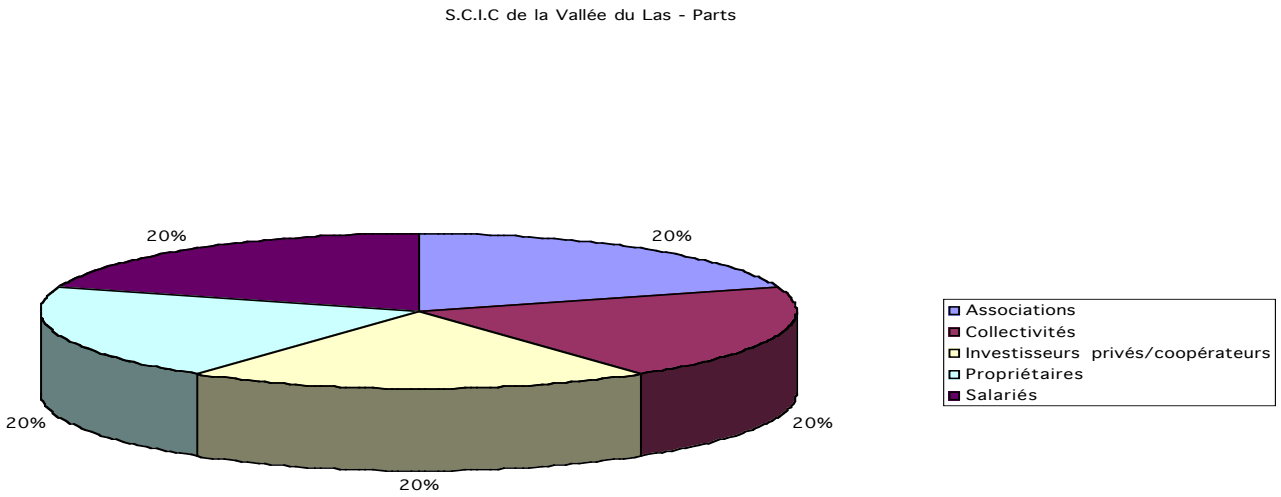

l) **les moyens mobilisés (humains et matériels)** :

Equipements collectifs:

- les terrains de culture (plusieurs hectares)

c) le gîte et la ferme pédagogique de la Touravelle
d) le sentier de la coulée verte
e) la grotte de la Fougassière,

En fonction de cette liste, il est prévu différents investissements matériels nécessaires au fonctionnement de la structure. L'achat de matériel de conférence (vidéoprojecteur, écran, ordinateur portable et matériel de son) est le premier investissement prévu dès le mois d'avril.

Moyens humains :

Il faut compter sur l'ensemble des propriétaires, des bénévoles des associations de la vallée, des personnels des structures publiques locales et des salariés de la structure. Nous estimons que la SCIC du Las pourra, à terme, embaucher une dizaine de personnes.
L'ensemble des moyens mobilisés sera défini précisément à l'occasion de l'étude de diagnostic préalable.

j) le calendrier de réalisation :

Année	Mois	Réalisations
2002	Janvier	Création d'H_2O développement
	31 Janvier	Présentation du projet dans le cadre de l'opération dynamiques solidaires
	17 Février	**Conférence inaugurale au Revest-les-eaux**
	18 Février	Mise en ligne du site Internet : **www.valdas.net/** et diffusion du dossier préalable
	Mars	Réunions préparatoires
		Rdv avec des actionnaires et partenaires potentiels
	Avril	Mise en œuvre de l'étude d'opportunité
		Embauche du premier salarié
		Réunions de coordination
		Conférence n°2 à la chapelle des moulins
		Rdv avec des actionnaires et partenaires potentiels
	Mai	Réunions de coordination
		Rdv avec des actionnaires et partenaires potentiels
		Conférence n°3 à Dardennes / la Ripelle
	Juin	Réunions de coordination
		Rdv avec des actionnaires et partenaires potentiels
		Présentation de l'étude préalable et consultation pour les études spécifiques
		Conférence n°4 au Pont du Las
	Juillet	Réunions de coordination
		Rdv avec des actionnaires et partenaires potentiels
		Réalisation des études spécifiques
		Conférence n°5 en extérieur dans le parc départemental du Jonquet
		Embauche de 2 CDD pour la saison estivale
	Juillet/Août	Réalisation de **l'opération grand nettoyage du LAS** et des bassins versants en concertation avec les propriétaires, les collectivités concernées et les associations locales. Mise en œuvre de **la réhabilitation** du logement de garde du domaine de **la Touravelle** dans le cadre d'un **chantier de jeunes**.
	Août	Réalisation des études spécifiques
	Septembre	**Présentation de l'étude d'opportunité et du diagnostic préalable**
		Réunions de coordination
		Rdv avec des actionnaires et partenaires potentiels
		Conférence n°6 à Rivière Neuve
		Installation des locaux de la structure à la Touravelle
	Octobre	
	Novembre	Poursuite des démarches officielles et des conférences
	Décembre	Assemblée générale et bilan à + 1
2003	1er semestre	Réalisation du chantier du gîte de la Touravelle
		Embauche du 2éme salarié
		Mise en culture des terres
	Juin	Inauguration du **gîte de la Touravelle** et ouverture au public
	2éme semestre	**Transfert d'association 1901 en SCIC**
		Chantier de la coulée verte (phase n°1 ; remise en état du béal)
		1ére récolte et vente de productions agricoles
2004	1er semestre	3éme embauche
		Chantier de la coulée verte (phase n°2 : aménagements de la grotte)

	Juin	**Inauguration de la grotte et ouverture au public**
		4éme et 5éme embauches
	2er semestre	Chantier de la coulée verte (phase n°3 ; remise en état du Moulin)
		Poursuite des activités agricoles
2005	Juillet	Organisation du **1er " festi-sources "** et inauguration de la coulée verte
		Structuration de la SCIC et bilan en vue des perspectives d'embauches
		Développement des activités touristiques et d'exportation
2006		Analyse intermédiaire et mise en autonomie de la structure. Développement de nouvelles activités artisanales identitaires.

k) le suivi envisagé :

Le présent projet demande de mettre en œuvre une évaluation globale mais aussi sectorisé par rapport à la spécificité de chaque activité de production (agriculture, tourisme...).

Les outils de construction, d'analyse et d'évaluation se déclinent sous différentes formes. Il y a, d'une part, les indicateurs mis en œuvres suite à la conférence des nations unies sur l'environnement à Rio en 1992* et d'autre part, les plans de gestion financière et d'action commerciale regrouperont les indicateurs économiques traditionnels.

*Ce sont principalement le PLAN BLEUE et l'agenda 21. Ces outils d'analyses prennent en compte une multiplicité de paramètres de mesure du développement durable qu'il faudra compléter par des outils de mesure spécifiques à notre entité géographique. Cette démarche d'Eco-Qualité est mise en œuvre à la genèse du projet, au moment de l'étude d'opportunité.

m) le budget prévisionnel du projet en euros (recette publiques, privées, propres, dépenses du personnel, de frais divers de gestion, d'équipement, de sous-traitance)

m.1) Budget général :

Charges			Produits	
Personnels	19 500,00		Dynamiques solidaires	68 650,00
Fonctionnement	3 645,00		Conseil Régional	61 000,00
Déplacements	4 700,00		Conseil Général	58 920,00
Equipements	21 400,00		Ville de TOULON	7 650,00
Grand nettoyage du Las	22 420,00		Ville du Revest	3 900,00
Chantier Touravelle	29 305,00		Fondation Générale des Eaux	22 900,00
Etudes diagnostic	133 550,00		P.Maurel	9 200,00
			S.Ricard	2 300,00
TOTAL	234 520,00		TOTAL	234 520,00

*En Euro

Les charges pourront être amoindries par des apports en nature des partenaires sollicités. De ce fait, ces apports seront pris en compte dans le capital de la SCIC à sa création (exemple : un bureau d'étude réalise un diagnostic préalable sans demander de paiement . La valeur de son intervention sera prise en compte dans le capital de la SCIC et il lui sera accordé une part en % correspondant).

m.2) Détails par Opérations :

m.2.1) Equipement en matériel de communication multimédia :

Type	Montant TTC en Euro
Vidéo projecteur	6 100,00
Caméra	6 100,00

Portable	3 050,00
Son	2 300,00
Écran	775,00
Logiciels	2 300,00
Imprimante/Fax	775,00
Total	21 400,00

m.2.2) Grand Nettoyage du Las :

Type	Euro
Alimentation	3 050,00
Activités	4 900,00
Matériel consommable	4 580,00
Déplacements	1 890,00
Personnels	8 000,00
Total	22 420,00

m.2.3) Chantier Touravelle :

Type	Euro
Alimentation	3 050,00
Activités	4 900,00
Matériel consommable	3 815,00
Matériaux	7 650,00
Personnels	8 000,00
Déplacements	1 890,00
	29 305,00

m.2.4 Etude diagnostic préalable :

Type d'étude	TTC
Certification initiale	12 000,00
Étude sol & Agronomie	9 200,00
Recyclage	7 650,00
Artisanat	7 650,00
Grotte (expertise + définition aménagement)	30 500,00
Gîte (étude d'aménagement)	7 650,00
Festi-Sources (étude technique)	7 650,00
Gestion ressources humaines	7 650,00
Juridique	7 650,00
Financière	7 650,00
Commerciale	15 300,00
Communication	13 000,00
Total	133 550,00

Etude d'opportunité diagnostic préalable

Création de la Coopérative de rivière et de développement durable du Las

1 Certification initiale de qualité et d'éco développement durable

Définition du cahier des charges qui va conditionner les études techniques . Il répond aux exigences internationales en matière d'environnement. Il définit les caractéristiques du label local. et trace les objectifs principaux . Cette phase est articulée avec les différents dispositifs publics (contrat de baie, coulée verte, plan de déplacement urbain, contrat de ville...).

Ce travail va accompagner le projet de la création à la phase de production.

Production de bien et de services

AGRICULTURE BIOLOGIQUE : rives et bassins versants...

RECYCLAGE : déchets verts, matériaux...

ARTISANAT IDENTITAIRE ; Production de produits à vocation touristiques

ECO-TOURISME :

La Fougassière
(cavité aménagée)

La Touravelle
(ferme pédagogique)

LIEN SOCIAL :
Festi-Source (festival estival)

Etudes techniques 2

Etude de sols, définition des espèces à cultiver, consignes d'exploitations...

Evaluation des potentialités en fonction de l'entité géographique

Définition des potentialités locales et de la gamme de produits à commercialiser

Expertise initiale & définition de l'aménagement

Etude d'aménagemen

Définition des composantes thématiques de l'événement en fonction de la spécificité locale

Communication

Mise en oeuvre d'un plan de communication qui prend en compte la multiplicité des publics et institutions touchées
Mise en place d'un dispositif de communication de proximité

Etude commerciale

Etude par secteurs d'activités et dans la globalité de l'entité SCIC

Définition des potentialités du marché local et à l'exportation.
Etablissement du businees plan

Prospective financière

Etablissement des budgets prévisionnels

Evaluation des besoins en trésorerie

Etablissement du plan de financement

3

Gestion des ressources humaines

Définition des besoins en personnels

Etablissement des profils de postes et de recrutement

Etude Juridique

Mise en conformité du projet en fonction des différentes législations
Etablissement des statuts de la société

4 Création de la SCIC-Démarrage de la production

Société Coopérative d'Intérêt Collectif de Rivière et de Développement Durable de la vallée du Las

Partenariats sollicités

Le Las

PRIVÉS

Propriétaires :
Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Coulée verte le Conseil Général réalise une étude du foncier lié à la rivière. Cette approche permettra de connaitre l'ensemble des propriétaires et de les solliciter pour devenir coopérateurs

Entreprises situées sur les rives du Las :
Compagnie des Eaux et de l'Ozone
C.T.I.R Caisse d'Epargne
Fiducial expertise
Cabinet d'avocats de la Baume
Garage AD
Supermarché ED
Chocolaterie reber…

ASSOCIATIONS

Comités d'Intérêts Locaux (Le Revest-Toulon)
Associations de jeunes et d'éducation populaire (ASC3, Guynemer en Action, les Amis de François, Centre Social du Jonquet, Amicale Laïque de Rivière Neuve, Centre d'Animation Sportif et Culturel de l'Escaillon, SLAJ Revest…)
Foyers des anciens
Associations d'environnement
Associations d'insertions….

PUBLICS

Communes de Toulon et du Revest
Communauté d'agglomération Toulon Provence Méditérranée
Conseil Général
Conseil Régional
Administrations délocalisées de l'état (DDAF, ONF, DDAS, DRIRE, DDE, DDJS, DIREN..)
Ministères concernés (affaires sociales, économie solidaire, agriculture, environnement…)
Parlement Européen…

Dispositifs publics :
Contrat de baie
Coulée verte
Plan de Déplacement Urbain
Plan de Prévention des Risques Naturels
Contrat de ville…